



de Dymon La source

Bulletin
municipal
N°66
Février
2023



VŒUX DU MAIRE

Après l'accueil des élus, des chefs d'entreprises, des présidents et membres d'associations, avec l'équipe municipale, nous sommes heureux de vous accueillir pour les vœux de notre village. Vœux qui, pour des raisons sanitaires, n'ont pas pu se tenir en 2021 et 2022.

Ces vœux constituent une occasion particulière de nous réunir, habitants, élus, agents municipaux et partenaires...

Nous avons une pensée particulière pour celles et ceux qui, au cours de l'année 2022, se sont trouvés dans la difficulté et la peine. Nous adressons donc notre amitié et notre soutien aux Dixmontois et Dixmontoises qui ont perdu un proche durant l'année qui vient de s'achever.

Nous vous souhaitons de trouver en 2023 toutes les raisons d'être heureux et toutes les forces nécessaires pour surmonter les épreuves.

La cérémonie des vœux fait partie de la tradition républicaine. C'est toujours un vrai bonheur de vous voir si nombreux, réunis, pour célébrer la nouvelle année. La cérémonie des vœux, c'est ce moment où l'on se retrouve, un moment joyeux, un moment de rassemblement et d'unité, un moment où l'on a l'esprit tourné vers l'avenir. Et quand on regarde devant soi, les regrets – s'il devait y en avoir – cèdent la place aux espoirs. C'est cela la magie des vœux. Alors oui, résolument, il faut respecter cette tradition.

Mais Jean d'Ormesson a raison quand il disait qu'il faut aussi savoir bousculer les traditions. Le début d'une année – nous sommes aujourd'hui le 13 janvier – c'est justement le moment propice pour bousculer une certaine routine. Mon rôle de Maire, ce n'est pas seulement de gérer le quotidien pour le rendre meilleur – cela est bien sûr essentiel – mais c'est aussi de vous faire partager une vision, de donner un cap, bref de nous projeter dans l'avenir.

Bousculer les idées reçues et les préjugés, bousculer les appréhensions et parfois même les consciences, bref, bousculer pour basculer dans un temps nouveau, celui de la modernité dans laquelle il faut inscrire notre village, pour qu'il continue à grandir, pour le rendre toujours plus beau, toujours plus vivant.

Agir en accord avec nos valeurs, pour redonner du crédit à l'action publique. Agir pour dire à toutes celles et ceux qui estiment être les parents pauvres des politiques publiques que nous ne les oublions pas. Cependant, je veux vous rappeler avec force et vous le comprendrez que nous ne pouvons pas régler tous les problèmes d'un coup de baguette magique.

Je voudrais remercier tous nos services de sécurité, police, gendarmerie, armée, forces spéciales qui nous protègent au péril de leur vie.

Cela me donne l'occasion de rappeler combien le service public est essentiel à l'équilibre de notre société et à la défense des valeurs de notre République. La République, c'est ce qui nous unit, ce qui nous permet de vivre ensemble, dans la diversité des origines, des opinions et des croyances. La République n'est pas un concept abstrait. La République, c'est le peuple, alors j'exprime ce vœu que le peuple se retrouve les manches, dans l'union, pour ne pas laisser détruire directement ou sournoisement notre bien commun. Que chacun et chacune de nous soient plus aujourd'hui, uniquement spectateurs mais qu'ils se sentent acteurs par l'expression de leur choix notamment par le vote.

Albert Einstein l'exprimait ainsi « Le monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal, mais par ceux qui les regardent sans rien faire ». Que cette année éprouvante ne soit pas celle de la résignation ni du renoncement. La vie est un combat, pas un abandon. J'ai pu le mesurer au plan municipal et communautaire. Cependant, je me retrouve dans les propos du « Petit Prince » : « C'est une folie de haïr toutes les roses parce qu'une épine vous a piqué, d'abandonner tous les rêves parce que l'un d'entre eux ne s'est pas réalisé, de renoncer à toutes les tentatives parce qu'on a échoué... C'est une folie de condamner toutes les amitiés parce qu'une d'elles vous a trahi, de jeter toutes les chances d'être heureux juste parce que quelque chose n'est pas allée dans la bonne direction. Il y aura toujours une autre occasion, un autre ami, une force nouvelle. Pour chaque fin, il y a toujours un nouveau départ... ».

Notre commune peut compter sur l'Intercommunalité, notre Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais. Elle nous permet de mettre en commun des moyens, des projets, une solidarité qui va dans le sens notamment d'une amélioration du cadre et de la qualité de vie pour la population. Ainsi, bon nombre de dossiers est soutenu financièrement pour notre commune depuis 2016, ce sont 193 686 € qui nous ont été versés pour pouvoir mener à bien une partie de nos projets.

Pour l'année 2022 qui vient de se terminer, ce sont, avec notamment le concours de l'APPED (Association de Protection et Promotion de l'Eglise de Dixmont) qui a versé à notre commune depuis 2016 la somme de 68 206 € dont 12 235 € cette année pour la réfection des stalles, du grand tableau et du mécanisme des cloches de l'horloge.

Ce sont aussi des travaux en régie comme la création d'un parking attenant au terrain de sports d'environ 20 places et d'une plateforme attenant au hangar pour le stockage des bennes avec pour remblai les matériaux de démolition des travaux du centre bourg, mais aussi pour agrémenter notre village avec la plantation d'arbres au Pont Vert et différents endroits dans le bourg.

Parlons également des travaux du centre bourg : Après l'attribution des lots entre le 27 avril 2021 et le 27 juillet 2021, les travaux ont commencé en septembre 2021 pour la tranche ferme, école, cabinets d'infirmiers et logement qui devraient être livrés pour fin mars, la reprise et la fin des démolitions pour les tranches conditionnelles multi-commerce et voiries pour une fin de travaux à la fin d'année 2023.

A venir la pose d'une borne de recharge électrique avec le concours financier du SDEY (Syndicat Départemental d'Electrification de l'Yonne) vers le parking de l'église.

C'est aussi le passage de tout notre éclairage public en leds par l'Agglomération entre 2021 et 2026.

Je souhaite aussi remercier tous les bénévoles impliqués dans le tissu associatif. Les associations sont le cœur de notre commune. Elles méritent le soutien et l'implication de chacun d'entre nous, qu'elles soient associations généralistes, culturelles ou sportives. Je veux également remercier les chefs d'entreprises, les commerçants, les artisans, qui créent de l'activité et des emplois sur notre territoire, les sapeurs-pompiers qui sont tous les jours au plus près de la population. Je veux enfin remercier les personnels éducatifs de notre regroupement pédagogique.

Dixmont peut aussi compter sur l'engagement des agents et des élus du village. Le service public local n'a de sens que dans la proximité avec les habitants. Les agents de la Commune le savent. Ils travaillent avec professionnalisme pour répondre à vos demandes, satisfaire au mieux vos attentes et faire face aux situations difficiles que vous pouvez parfois rencontrer. Ils mettent leur expérience à votre service. Au nom de vous tous, je tiens aujourd'hui à exprimer mon respect et mes remerciements pour la qualité de leur travail et de leur investissement. Cette dynamique humaine, c'est vous qui la créez !

Je veux aussi exprimer mes remerciements aux élus de l'équipe municipale. Cette équipe ne ménage pas ses efforts pour être au service de tous les Dixmontois. Elle est à votre disposition.

Les élus agissent sans compter leur temps avec le souci de donner le meilleur d'eux-mêmes pour leur commune, pour vous et vos enfants. Il me reste, en conclusion, à vous adresser mes vœux de bonheur, de santé et de succès les plus sincères et les plus chaleureux, pour vous et vos proches.

Je vous souhaite une excellente année 2023.

Le maire, Marc BOTIN

L'ART URBAIN

Prix du public et Prix internet 2022 pour Dixmont

Le 29 novembre 2022, dans l'auditorium de la tour Séquoïa de Paris la Défense, se sont tenues les tables rondes et la remise du Prix National arturbain.fr 2022 sur le thème : « Transition écologique et amélioration du cadre de vie des villes, bourgs et villages ».

L'après-midi s'est tenue la **remise du Prix National arturbain.fr**. Ce prix est organisé chaque année depuis 1997 par l'association L'Art Urbain dans les Territoires. Il s'adresse aux professionnels du cadre de vie et aux élus soucieux de présenter une réalisation dont ils sont fiers répondant au thème de l'année. Un appel à candidatures est paru dans la presse et sur le site Internet www.arturbain.fr, ainsi qu'auprès des différents réseaux de l'association. Six opérations lauréates, sur les quinze présentées, ont été sélectionnées par le Conseil d'Administration de L'Art Urbain dans les Territoires.

Dixmont, dont notre opération « Revitalisation du centre bourg » avait été proposée sur le thème « Le centre de Dixmont : un territoire d'avenir » par Bruno Tonfoni d'Atelier Cité Architecture, notre architecte, a été retenue parmi les six lauréats par le jury. Les autres lauréats étaient Pont-Scorff (56), Besançon (25), Sérignan du Comtat (84), Colombes (92) et Village Saint Paul de Paris (75).



Une équipe studieuse

Un architecte technique

Un maire convaincant



L'ART URBAIN

Notre délégation était composée de Marc Botin, Jean-Claude Pierret, Bruno Tonfoni et Marie Le Péchon.

Le jury nous a attribué les prix de :

- **La meilleure communication** (prix du public présent dans la salle composé d'élus et d'architectes - 23 voix sur 53 votants) ;
- **Le Prix Internet** (ouvert sur www.arturbain.fr entre le 14/11 et le 29/11/2022, 255 voix sur 580 votants).

Ce dernier, c'est grâce à vous, à votre mobilisation et à vos votes, Dixmont, la plus petite commune, qui remporte ce prix. **Nous étions fiers de vous représenter.**

La remise des deux prix



Deux élus très fiers pour Dixmont



L'ensemble des récipiendaires



SOMMAIRE

Calendrier	7
Repas des anciens	8
Vivre ensemble	9
Repas dansant APPED	10
Église, APPED	11
État civil	12-13
Bibliothèque	14-15
UFOSTREET	17
Association Loisirs et culture dixmontois	18
Suivi des travaux du centre bourg	19-22
Échos de la mairie	23-26
Commémoration	27
Théâtre	28
Marché de Noël, école de Dixmont	29
Sécurité routière	30
SIVOS	31-33
Informations	34-35
Numéros utiles	37
Infos services	38



CALENDRIER

DATES	HORAIRES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS	LIEUX
SAMEDI 1^{ER} AVRIL	9H00	Nettoyage de la commune	Commune	Place de la fontaine
DIMANCHE 16 AVRIL	8H00	Randonnée	A.L.C.D	L'Enfourchure
VENDREDI 21 AVRIL SAMEDI 22 AVRIL DIMANCHE 23 AVRIL	20H30 20H30 16H00	Théâtre Week-ends culturels	Compagnie « la scène sur mer »	Salle des fêtes de Dixmont
DIMANCHE 25 JUIN	A confirmer	Découverte de Dixmont	A.P.P.E.D A.P.P.O S.I.D	Eglise de Dixmont



Location salle des fêtes

Pour les résidents de Dixmont :

- Au prix de 140 € du lundi au dimanche par période de 24 heures et 60 € par journée supplémentaire

Pour les extérieurs :

- Au prix de 200 € du lundi au dimanche par période de 24 heures et 75 € par journée supplémentaire

Consommation électrique : L'index sera relevé à la remise des clés ainsi qu'au départ du locataire, la consommation sera facturée au tarif EDF en vigueur.

Les jours de collecte restent inchangés jusqu'au 1^{er} avril 2023

Collecte des ordures ménagères : le jeudi matin à partir de 5h00

Collecte sélective : le mardi, semaine paire à partir de 14h00

Pas de collecte les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.



REPAS DES ANCIENS

Chaque année, en Novembre, la commune organise un repas pour les aînés de 72 ans et plus.

Partager un repas est aussi l'occasion de se rencontrer, de resserrer les liens existants et d'en tisser de nouveaux.

Nous étions 57 à s'associer à ce moment de joie et de bonne humeur.

Accueillis par notre Maire Marc, ses adjoints, Marie-Nicole et Jean-Claude ainsi que Roger, Jean-Luc et Julien conseiller municipaux, dans une ambiance des plus conviviales. Les aînés du village ont partagé un repas cuisiné par Patricia et Patrick et profité de l'animation musicale de Mr Henon et sa chanteuse.



Magnifique journée, rendez-vous le 26 novembre 2023.

VIVRE ENSEMBLE

Apprendre à vivre ensemble

Le bien vivre ensemble repose sur le respect mutuel, l'acceptation d'opinions différentes, des relations bienveillantes ainsi que le refus de s'ignorer ou de se nuire.

Les règles de civilité sont indispensables pour bien vivre et bien travailler ensemble.

Elles reposent sur le respect, la collaboration, le savoir-vivre et la politesse.

Ces dernières semaines, la commune a été victime de dégradations provoquées par des mineurs dixmontois et extérieurs.

Plusieurs détériorations sont à déplorer et tout ceci a un coût pour nos concitoyens.

- Pare brise du camion scène brisé 1300 €
- Grillage du terrain communal abîmé 900 €

Les parents de ces adolescents sont entièrement responsables des dommages causés par leurs enfants.

Tous ces actes ont des conséquences pour les autres et pour nous-mêmes.

C'est ainsi que nous devons veiller à avoir des attitudes qui permettent à tous d'avoir une vie quotidienne plaisante et une cohabitation harmonieuse.

Nous nous devons d'avoir un comportement qui ne gêne ou ne blesse personne physiquement ou moralement et qui respecte notre environnement.

Il faut prendre soin de soi et des autres.

Bien vivre ensemble dans la rue, les trottoirs, les terrains vagues, les propriétés privées, ne sont pas des terrains de jeux, pour les motos et les quads. Lorsque tous les week-ends les motos et les quads sillonnent les rues du village, le bruit devient une gêne sonore insupportable pour les riverains.

Il faut respecter les règles et les lois, elles sont faites pour protéger les habitants et permettre le « bien vivre ensemble »

Dans le prochain numéro d'autres sujets seront abordés pour « bien vivre ensemble ».

Marie-Nicole NEUGNOT
1ere adjointe

 **FABRICATION FRANÇAISE**



- MENUISERIE PVC, ALU ET BOIS
- VOLET ROULANT ET BATTANT
- PORTES DE GARAGE
- FENÊTRE DE TOIT

- STORES, PERGOLAS
 - PORTAILS, CLOTÛRES
 - ISOLATION
- SUIVEZ NOUS SUR 

 **07 70 16 83 02** 89500 LES BORDES
www.menuiserie-fuentes-concept.fr

REPAS DANSANT

DU 19 NOVEMBRE 2022

Après une reprise timide en 2021 suite au COVID, la soirée du samedi 19 novembre fût une réussite complète. Nous tenons à remercier une nouvelle fois les 235 participants pour leur présence et leur engouement, et surtout pour leur participation financière (repas, boissons et tombola) qui nous permet de dégager un résultat positif et, du coup, de participer au financement de nouveaux travaux dans l'église.

Le repas, concocté par nos cuisiniers et leurs aides, _ composé de toasts pour l'apéritif, d'une choucroute bien garnie, d'une salade et ses deux fromages, suivie d'une tarte aux pommes en guise de dessert _ a ravi les papilles de nos invités.

Le service à table et la tenue du bar, exécutés par nos nombreux bénévoles, ont été une réussite.

L'orchestre « Mosaïque » a animé et rythmé avec brio ce repas dansant et enjoué les participants dans un répertoire varié.



Le traditionnel ban bourguignon



Le gagnant de la tombola



Une équipe de choc



Une piste de danse bien remplie



Alors bravo et merci à vous toutes et tous et rendez-vous samedi 18 novembre 2023.

ÉGLISE

Notre église continue de s 'embellir

Les derniers travaux effectués sont la restauration des stalles, mais nous avons d'autres projets à venir comme :

- Le plafond de la travée gauche
- Le parvis de l'église
- Les bancs

Depuis la création de l' A.P.P.E.D, celle-ci a versé à notre commune la somme de 68 206€.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

DESJARDINS Malya, le 23 janvier

TAMPON Arya, le 27 janvier

FÉVRIER Ellynn, le 23 février

POINSOT PICAULT Melicia, le 01 juin

DELBERGUE Victor, le 23 juin

MILLIERE Gabriel, le 08 octobre

CREUWELS Alessio, le 31 octobre

PLUCHARD Freya, le 05 novembre

FONTANIER Mathéo, le 11 décembre

DERANTY Noa, le 14 décembre

LAGES Lùcia, le 28 décembre

MARIAGES

GAUDIN Christopher et MIGNOT Fleuriane, le 05 mars

BOTIN Marc et TRILLAUD Valérie, le 25 juin

BOUJU Emilie et BINON Karine, le 25 juin



Nos félicitations



DÉCÈS

Ils vivaient sur la commune:

MESNIÈRE Jean-Claude, le 22 janvier

DUQUESNOY Louise, le 26 janvier

BARBÉ Llian, le 13 février

BOULON Josette, le 18 mars

BOULON Robert, le 25 avril

BAILLAT Odette, le 07 mai

BARBIER Paulette, le 15 mai

CRÉMIEUX Pierre, le 08 juin

PREVOST Mauricette, le 18 juillet

NAUDIN Jean, le 25 septembre

EVEZARD Suzanne, le 29 septembre

VEYRY Michelle, le 07 novembre

Ils sont nés sur la commune:

VASSARD Clotaire, le 03 avril

BERCHOT François, le 10 décembre

BRINON Josiane, le 10 décembre

Nos sincères condoléances



BIBLIOTHÈQUE

Afin de maintenir une bonne activité, la bibliothèque recherche des bénévoles pour différentes actions, en particulier tenir l'établissement aux heures d'ouverture au public et gérer les prêts-retours de livres.

Si vous êtes volontaire, n'hésitez pas à venir me rencontrer à la bibliothèque ou à m'envoyer un mail à bibliotheque.dixmont@gmail.com



Bibliothèque Municipale de Dixmont

A la bibliothèque, les accueils de classe ont repris cet automne, avec les 3 classes de l'école de Dixmont qui viennent tous les 15 jours écouter des histoires, et les 3 classes de Les Bordes qui viennent faire des ateliers. Les 6 classes empruntent des livres qui sont ensuite lus en classe.

L'école de Les Bordes ayant obtenu le label E3D (Ecole en Démarche globale de Développement Durable) de 1^{er} niveau, les enfants découvrent les 17 objectifs de développement durable.

Pour continuer leur sensibilisation, ils sont venus à la bibliothèque, classe par classe jouer sur ce thème.

- Le jeu du « Qui-est-ce ? » revisité : Les enfants devaient trouver, en se posant des questions leur élément environnemental choisi (déchet, énergie renouvelable ou fossile etc)



- Le jeu de 7 familles sur les familles de déchets : de la famille Trileverre à la famille Toutencarton en passant par les familles Grozoutixik ou Mainverte, les enfants ont pu découvrir des astuces de tri.

- Le jeu des « Echelles et Serpents » revisité avec des questions sur les Objectifs de développement durable



BIBLIOTHÈQUE

- Le jeu du « Devine-tête » revisité : trouver quel déchet on a sur la tête en se posant des questions et savoir le trier dans la bonne « poubelle »



- Le jeu de « la planète heureuse ou triste » : Quest-ce qui rend la planète triste et qu'est ce qui la rend heureuse ?

- Des questions pour trouver les réponses dans l'exposition de Good Planète, avec les photos de Yann-Arthus Bertrand



Avec les classes de Dixmont, nous avons accueilli Francine et Laurence venues nous raconter l'histoire de Papeur qui vit de grandes aventures pour un épouvantail...Nous les remercions chaleureusement ! A l'aide de tapis, kamishibai et flûte, elles ont enchanté les oreilles des petits et des grands.



Avec la MAM'en Othe, les enfants viennent aussi tous les 15 jours, pour écouter des histoires et se familiariser avec les livres. Un moment toujours très agréable pour tout le monde.



CHRONO TP 89



Travaux de Terrassement et d'Assainissement

Travaux Publics Démolition

89500 DIXMONT

03 86 88 95 19



Etoile Taxis

Successeur des TAXI LAURENT RALLU Dixmont

TOUTES DISTANCES
7 jours sur 7
24 heures sur 24

06.30.02.66.43

Hospitalisation, consultation, kiné, chimio,
rayons, dialyse, accident du travail...

Taxis conventionnés sécurité sociale

Liaison gare et aéroport

Véhicules jusqu'à 9 places

Commune de stationnement : Dixmont

etoiletaxis@gmail.com

TAXI



UFOSTREET

Le 25 octobre 2022, 76 enfants dont 14 de Dixmont ont participé à toutes les animations proposées par UFOSTREET.

Pour les organisateurs, cette journée est un réel succès.



Lionel
CHALONS

MAÇONNERIE - ISOLATION
COUVERTURE - CARRELAGE

10 Route de villeneuve sur yonne
89500 LES BORDES

03 86 87 08 36
06 14 28 49 67

ASSOCIATION

Loisirs et Culture Dixmontois

Soirée jeux de société



Le 16 décembre, nous nous sommes réunis autour de jeux.



Ce fut l'occasion de rencontrer de nouveaux habitants et de développer les liens intergénérationnels.



Soirée Antillaise

Le 15 octobre l'association a organisé une soirée Antillaise.

Vous étiez nombreux à venir partager un moment convivial autour d'un repas antillais, suivi d'un moment festif sur la piste de danse.

Téléthon

Le 03 décembre les randonneurs de l'association ont participé à la randonnée organisée par le téléthon à Villechétive.

L'association a fait un don de 100€ à l'AFM (l'Association française contre les myopathies).



Calendrier 17
Prochaine Assemblée Générale **Février**

Retour en images *Extension de l'école*



Après 6 mois d'attente, les portes sont enfin posées.

Le chauffage au sol est réalisé.



La dalle chauffante en cours de coulage puis après séchage.



Retour en images Bâtiment à réhabiliter

Le cabinet des praticiens au rez-de-chaussée

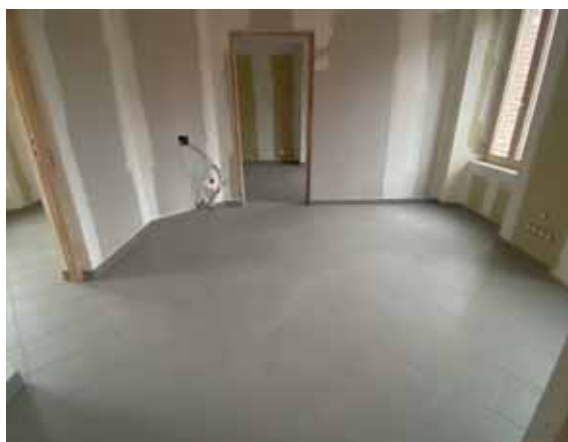
Le logement à l'étage



La pose du carrelage



Le cabinet à droite en rentrant



La salle d'attente au milieu



En haut :
Escalier
d'accès
à l'étage
Vue du palier



Le cabinet à gauche en rentrant



Couloir
d'accès
au cabinet
de toilette.
Pose
de la faïence
dans ce
dernier



Couloir
de dessert
à l'étage



A gauche

E



er

étage



Chambre d'enfants



Cuisine



Chambre parentale



Salle à manger avec, en dessous, le début du ponçage du parquet

Financé par



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



En haut,
vue de la salle de bains
Au milieu,
le cabinet de toilettes
En bas,
la faïence est posée



: vue intérieure de la cour et du bâtiment à réhabiliter.

En bas : arrivée délicate pour la station de traitement des eaux usées, de la pompe de refoulement et de la citerne de réception des eaux pluviales. Puis début du creusement des fosses pour accueillir toutes ces citernes.



Retour en images *Multicommerces*



Les travaux ont repris avec la fin des démolitions et le creusement du fond de forme. La préparation et le coulage des fondations vont pouvoir commencer en ce début de mois de février.



ÉCHOS DE LA MAIRIE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 15 NOVEMBRE 2022

Présents : M. BOTIN Marc Maire, Mme NEUGNOT Marie-Nicole, MM. PIERRET Jean-Claude, GAMBIER Benoît adjoints, MM. VASSARD Jean-Luc, SOETE Alain, LAMIRAUX Simon, DUFLOS Alexandre, PINCHON Roger, PERRAUT Marc, Mmes BERTOLDO Claire-Marie, BERTHOT Stéphanie, M. JACQUET Julien, Mme JARDIN Marie-Joseph.

Procurations : Mme MERCIER PERROTEZ Chantal a donné pouvoir à M. BOTIN Marc, M. VASSARD Jean-Luc a donné pouvoir à M. SOETE Alain.

Secrétaire de séance : Mme NEUGNOT Marie-Nicole.

ORDRE DU JOUR

Participation à l'action « Elu.e.s Rural.e.s Relais de l'Egalité » et désignation d'un élu relais au sein du conseil municipal

Le conseil municipal soutient les actions lancées par l'Association des Maires Ruraux de France, suite au congrès national portant sur le thème « La femme, la République, la Commune » et désigne Mme BERTOLDO Claire-Marie et Mr JACQUET Julien comme « élus ruraux relais de l'Egalité » au sein du conseil municipal.

Autorisation de signature d'une convention avec le Département de l'Yonne au titre du développement de la lecture publique

Le maire indique aux membres de l'assemblée que le Département a adopté le 11 décembre 2020 un plan départemental de Lecture Publique pour 2021-2027 dont les principaux objectifs sont la modernisation des bibliothèques publiques de l'Yonne, leur structuration en réseau et leur adaptation aux usages actuels des publics, leur contribution à la formation du citoyen et l'égalité d'accès à la lecture et à la culture de tous les publics.

Par ailleurs, et sans remettre en cause la compétence obligatoire en matière de lecture publique du Département, la Loi n° 2015-991 du 27 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République reconnaît aujourd'hui une « compétence partagée dans le domaine de la culture (article L1111-4 du CGCT) ».

Le maire indique que la bibliothèque de Dixmont respectant les critères de niveau 3, est intégrée depuis de nombreuses années au réseau départemental, qu'elle organise des manifestations culturelles avec la bibliothèque départementale, qu'elle participe à ses formations et ses journées d'échanges, et qu'elle contribue ainsi à la dynamisation et à l'attractivité du territoire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le maire à signer la convention avec le Département de l'Yonne pour le développement de la lecture publique.

Approbation de la Convention Territoriale Globale

Le Conseil municipal, suite à la délibération prise le 02/08/2022 autorisant le maire à signer le contrat de territoire ;

VALIDE le plan d'action de la Convention territoriale globale de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais, pour la période 2022-2026.

AUTORISE le Maire à accomplir l'ensemble des formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération, et notamment à signer la Convention territoriale globale 2022-2026 et tout acte s'y rapportant.

Approbation du rapport 2022 de la CLETC et approbation de la clé de répartition des charges

Le rapport de la CLETC indique que le montant de l'attribution de compensation (AC) définitive pour 2022 de la commune de Dixmont est de 14 627.00 €, inchangé par rapport à 2021.

Le Conseil municipal

APPROUVE à l'unanimité le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges du Grand Sénonais, présenté et approuvé par la commission en date du 18 octobre 2022 ;

APPROUVE les clés de répartition relatives aux charges mutualisées entre la commune de Dixmont et la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais figurant dans les tableaux joints en annexe du rapport précité.

Avenants au marché « Revitalisation du centre bourg de Dixmont » pour travaux supplémentaires

Le maire informe le conseil municipal de la mise en place de d'un avenant au marché pour le **lot 11 attribué à l'Entreprise FAVERGEAT** :

Travaux en plus-value tranche ferme

-Fourniture et pose d'un robinet de puisage
incongelable de marque Merrill

-Fourniture et pose d'un socarex dans la tranchée
-Raccordement

Pour un total deTOTAL HT 488.00 €

SOIT TOTAL TTC 585.60 €

Le marché du lot 11 sera donc porté à 92 131.00 € HT pour la tranche ferme.

Le conseil municipal accepte l'avenant n° 1 /2022 du lot 11 à l'unanimité et charge le maire de préparer l'avenant et le nouvel ordre de service

ÉCHOS DE LA MAIRIE

Le maire propose également un avenant au marché pour le lot 7, attribué à l'entreprise MARTIN :

Travaux en plus-value sur la tranche ferme – Logement praticien

- Plafond plaque de plâtre ba13 + armature primaire complémentaire

-Contrecloison plaque de plâtre 13mm sur dégagement de chambre

(devis du 7/09/2022)..... Total HT 3 107.43 €

-Habillage plaque de plâtre 13 mm sur mur dans chambre donnant sur le porche

(devis du 23/09/2022) Total HT 583.44€

-Cloison placostill 72/48 en séparation de l'entrée de la chambre

(devis du 06/10/2022) Total HT 309.58 €

soit au total HT 4 000.45 €

soit au total TTC 4 800.54 €

Le marché du lot 7 sera donc porté à 59 130.12 € HT pour la tranche ferme.

Le conseil municipal **ACCEPTE** l'avenant n° 2/22 du lot 7 à l'unanimité et charge le maire de préparer l'avenant et le nouvel ordre de service.

Création poste emploi permanent agent administratif au 1^{er} décembre 2022

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE À l'unanimité des membres présents

- d'adopter la proposition du maire de création d'un emploi permanent à temps non complet à raison de 20 heures par semaine, à compter du 1^{er} décembre 2022 et selon les modalités décrites ci-dessus ;
- d'adopter le tableau des effectifs modifié en annexe ;
- d'inscrire au budget les crédits correspondants ;
- d'autoriser le maire à signer le contrat le cas échéant.

Création poste emploi permanent agent technique au 1^{er} décembre 2022

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE À l'unanimité des membres présents

- d'adopter la proposition du maire de création d'un emploi permanent à temps complet à raison de 35 heures par semaine, à compter du 1^{er} décembre 2022 et selon les modalités décrites ci-dessus ;
- d'adopter le tableau des effectifs modifié en annexe ;
- d'inscrire au budget les crédits correspondants ;
- d'autoriser le maire à signer le contrat le cas échéant.

Décisions modificatives au budget

Il y a lieu de prendre une décision modificative pour combler les insuffisances de crédits sur les comptes suivants :

au chapitre 14 Atténuations de produits

Compte 7391171 Dégrevement de FNB..... + 45.00 €

Compte 739223 Fds de péréquation

ressources intercom..... + 404.00 €

au chapitre 11 Charges à caractère général

Compte 615231 Voiries..... + 32 000.00 €

Compte 615221 Bt publics..... – 32 449.00 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Mise en place d'une borne électrique

Vu le souhait exprimé par la commune de se porter candidate à l'implantation d'une borne de recharge sur son territoire ;

Le Conseil Municipal :

APPROUVE le transfert de la compétence « infrastructures de charge pour véhicules électriques » au SDEY pour la mise en place d'un service comprenant la création et la gestion de bornes de recharges de véhicules électriques

ACCEPTE sans réserve les conditions techniques, administratives et financières d'exercice de la compétence « infrastructures de charge pour véhicules électriques » telles qu'exposées ci-dessus et stipulées au règlement financier du SDEY

-S'engage à accorder pendant 2 années à compter de la pose de la borne, la gratuité du stationnement aux utilisateurs de véhicules électriques ou hybrides rechargeables sur tout emplacement de stationnement sis sur le territoire communal, avec un dispositif de recharge, en surface.

Délibération vente de bois

A la demande de la trésorerie, pour permettre l'encaissement du règlement, le conseil municipal autorise le maire à vendre le bois coupé du Gumery à la Scierie de Véron et à titrer le paiement de 1 108.64 €.

Approbation de la mise à jour du Plan communal de sauvegarde

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la mise à jour effectuée sur le plan communal de sauvegarde et valide le document.

ÉCHOS DE LA MAIRIE

QUESTIONS DIVERSES

Plantations d'arbres

Le maire propose deux devis de l'entreprise KALLENKOOT pour l'implantation et l'achat d'arbres sur la Commune, une vidéo est projetée pour situer les lieux de plantation.

- Devis KALLENKOOT de 3 388.02 € HT, soit 3 892.51 € TTC comprenant l'achat des arbres, la main d'œuvre et la garantie 1 an de reprise
- Devis KALLENKOOT de 2 038.02 € HT, soit 2 272.51 € TTC sans main d'œuvre et sans garantie.

Après réflexion, le conseil municipal approuve à l'unanimité le devis d'un montant de 2 038.02 € HT soit 2 272.51 € TTC.

Travaux salon de coiffure

La locataire du salon de coiffure a demandé s'il était possible de remplacer les ouvrants donnant sur la cour.

Le maire présente deux devis de l'Entreprise Menuiserie FUENTES CONCEPT :

- Devis pour le remplacement de l'existant d'un montant de 2 663.19 € HT, soit 2 838.66 € TTC
- Devis pour une fenêtre et une porte-fenêtre d'un montant de 2682.38 € HT, soit 2 869.21 € TTC

Le conseil municipal, après réflexion, approuve à l'unanimité le devis de 2 869.21 € TTC et charge le maire de faire la déclaration de travaux auprès des services d'urbanisme

Le maire informe les conseillers

- De la demande de renouvellement d'animation UFO Street pour 2023, le conseil municipal accepte de renouveler l'adhésion.
- De la proposition de réunions « les vendredis de la santé » organisées par le conseil national de la refondation, Mme NEUGNOT assistera à la concertation du 25/11/2022 à Villeneuve-la-Dondagre.

Mr GAMBIER fait le compte rendu de l'assemblée Générale de l'Association Musique en Othe du 05 novembre dernier.

Mme NEUGNOT annonce que les travaux de réfection des stalles de l'Eglise sont terminés, Mr VOTTERO, Conservation régionale des Monuments historiques est très satisfait, le résultat étant remarquable.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H 40, le maire donne la parole au public présent.

Il est demandé quelles sont les possibilités de parking public gratuit pour les administrés domiciliés sur la rue de la Porte du bois. Un petit parking a été créé derrière le city stade. Il y a

possibilité également de se garer rue des remparts entre les tilleuls.

Suite à la demande de Mr NICOLLE, la commission Environnement est autorisée à récupérer des plaques de ciment abandonnées dans le nouveau cimetière, pour refaire les chemins de randonnée.

Il est signalé le mauvais état de la voirie à l'angle de la rue Bertiau, le département devrait intervenir prochainement.

Il est demandé que soit taillé le bosquet sur la partie publique rue du Moulin.

Le maire, Marc BOTIN

Le compte rendu détaillé est consultable sur le site de la commune



**RESTAURATION
TOUTES MARQUES
MECANIQUE - CARROSSERIE**

**ACHAT - VENTE
VEHICULES NEUF et OCCASION**

www.garage-alary.com

51 Avenue de la Gare - 89510 VÉRON - TÉL : 03 86 97 42 29 - FAX : 03 86 96 84 39
mail : contact@garagealary.com

ÉCHOS DE LA MAIRIE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 17 JANVIER 2023

Présents :

M. BOTIN Marc Maire, Mme NEUGNOT Marie-Nicole, M. PIERRET Jean-Claude, adjoints, MM. SOETE Alain, DUFLOS Alexandre, PINCHON Roger, PERRAUT Marc, Mmes BERTOLDO Claire-Marie, BERTHOT Stéphanie, M. JACQUET Julien, Mmes MERCIER PERROTEZ Chantal, JARDIN Marie-Joseph.

Procurations : M. GAMBIER Benoît a donné pouvoir à Mme NEUGNOT Marie-Nicole, M. LAMIRAUX Simon a donné pouvoir à M. BOTIN Marc.

Absent excusé : M. VASSARD Jean-Luc

Secrétaire de séance : Mme MERCIER PERROTEZ Chantal.

ORDRE DU JOUR

Etude de faisabilité en vue de l'implantation d'un parc photovoltaïque – VENTELYS

La société VENTELYS ENERGIES PARTAGEES, spécialisée dans la conception et le développement de parcs éoliens et photovoltaïques, souhaite réaliser une étude de faisabilité pour l'implantation d'un parc photovoltaïque sur la commune de Dixmont.

Le conseil municipal, après avoir délibéré:

- Autorise la société à réaliser une étude de faisabilité en vue de l'implantation d'un parc photovoltaïque et à déposer toutes les déclarations, autorisations et demandes de levées de servitudes nécessaires pour l'étude de faisabilité du projet de parc photovoltaïque.

Modification du temps de travail d'un agent communal

Le maire propose au conseil municipal la mutation totale de Mme QUIMBRE Véronique, adjointe technique territoriale principale de 1ère classe, à la commune de Dixmont, suite au changement de situation concernant le car scolaire du SIVOS.

Son temps de travail actuel est de 26.5 heures par semaine pour la commune et 11 heures par semaine pour le SIVOS, il est proposé de lui accorder 37.5 heures par semaine.

Le conseil municipal

- Approuve à l'unanimité cette proposition, sous réserve de l'avis favorable du comité technique du Centre de gestion de l'Yonne,

- Autorise le maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Frais de cession du chemin rural de Vaulevrier

Suite à l'enquête publique concernant la cession d'une partie du chemin rural de Vaulevrier à Mr et Mme CADELEC, et conformément à la délibération prise le 02 août 2022, le conseil municipal autorise le maire à encaisser les frais attendant à ce dossier, réglés par Mr Mme CADELEC.

REVITALISATION DU CENTRE BOURG DIXMONT - Avenant n° 3 au marché - lot 1 Désamiantage/Démolitions – TC1

Le maire informe le conseil municipal de la mise en place d'un avenant au marché pour le lot 1, attribué à l'entreprise MICHEL:

Travaux en plus-value- Tranche conditionnelle 1

. Démolition du mur mitoyen

Montant HT	2 474.00 €
TVA	494.80 €

Soit total TTC 2 968.80 €

Le marché du lot 1 d'un montant de 98 461.00 €HT sera donc porté à 100 935.00 € HT pour la tranche conditionnelle 1.

Le conseil municipal accepte l'avenant n° 03 du lot 1 à l'unanimité et charge le maire de préparer l'avenant et le nouvel ordre de service.

QUESTIONS DIVERSES

Le maire informe les conseillers de deux autres projets d'installation de panneaux photovoltaïques proposés directement aux propriétaires sont en cours sur la commune, un projet agri-photovoltaïque et un projet de développement d'un parc photovoltaïque au sol chez le particulier. Le conseil municipal donne un avis favorable pour ces deux projets.

Un administré demande des nouvelles du dossier « voie verte ». Les voies cyclables sont en cours de réalisation sur les communes aux alentours de Sens, le projet pour Dixmont se portera plutôt sur 2025.

Le maire, Marc BOTIN

Le compte rendu détaillé est consultable sur le site de la commune

COMMÉMORATION

Cérémonie du 11 novembre

Nous nous sommes réunis pour commémorer le 104ème anniversaire de l'Armistice de 1918.



Verdun Centenaire
Chemin des Dames
Poilus Front Première Guerre Mondiale
1914 - 1918
Grande Guerre Paix Somme
Armistice Mort pour la France
Soldats Tranchées Batailles



JARDINERIE *Kallenkoot*

• HORTICULTEUR • FLEURISTE • PÉPINIÈRE

**34 FAUBOURG SAINT-NICOLAS
89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE
TÉL. : 03 86 87 11 62**

contact@jardinerie-kallenkoot.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

Du lundi au vendredi : 9h à 12h30 / 14h à 19h

Le samedi NON-STOP 9h - 19h

Le dimanche : 9h30 à 12h30

THÉÂTRE

Représentations des 10 et 11 décembre 2022

La Compagnie « La Scène dans l'Yonne » nous a présenté la pièce de théâtre « Songes », où il est question de drôles d'endroits pour une rencontre... Cette pièce est de et avec Salomé Wojewodzic & Bonap, avec une mise en scène de Anne Le Moigne et une direction d'acteurs de Jean Rouchon. Si le froid a dissuadé nombre de spectateurs, le public présent a fort apprécié la prestation des acteurs.



Rendez-vous est donné les 21, 22 et 23 avril 2023.

Association Culturelle et Sportive
de DIXMONT

Salle des Fêtes
de Dixmont

Le jeudi
14h
à
18h

- Aquarelle
- Atelier de peinture
- Atelier dessin
- Pastel
- Fusain

Contact Mme la Présidente
Madeleine Gombault - 03.86.96.00.55

DROIN & Fils
Entreprise de Peinture

PEINTURE - DECORATION-
REVETEMENTS SOLS & MURS -
RAVALEMENT - VITRERIE - POSE
PARQUET MASSIF & FLOTTANT -
PONCAGE ET VITRIFICATION DE
PARQUET - AMENAGEMENT -
CLOISON- ISOLATION - PLAFOND
TENDU - FERMETURE PVC & ALU

☎ : 03 86 96 02 93 ☎ : 06 59 86 41 84

89500 LES BORDES

sarl.droin@orange.fr

MARCHÉ DE NOËL

Le samedi 3 décembre de 10h à 12h a eu lieu le 1^{er} marché de Noël de l'école de Dixmont.

Durant 5 séances d'1h30, les enfants ont créé des décorations de Noël, aidés d'en moyenne 9 parents à chaque séance. Ces décorations ont ensuite été vendues au profit de la coopérative scolaire lors du marché de Noël.

Le même jour, la distribution des sapins commandés au préalable a été faite et 79 sapins ont trouvé leur nouvelle maison.

Une vente de gâteaux et de boissons chaudes a également été proposée.

Toute l'équipe enseignante remercie les participants, les enfants, les parents, les bénévoles et la municipalité, pour le succès de ce bel événement.



*A L'ANNÉE
PROCHAINE*

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

C^{ommission} sécurité routière

Informé par des usagers de la route et les riverains du danger occasionné par un manque de visibilité au niveau du carrefour situé au lieu-dit l'Enfourchure, et après concertation des membres de la commission sécurité routière, le département a été sollicité pour améliorer la sécurité des lieux. Un panneau STOP a ainsi été implanté au niveau de l'intersection sur la D 140 (route du Prieuré) sens Dixmont – la Grande Vallée, et la signalisation au sol a été modifiée.

Dans le bourg, après avoir constaté la circulation de véhicules sur le chemin reliant la rue des Chevaliers à la rue de la planche de Pierre entraînant sa dégradation, des panneaux « circulation interdite aux véhicules à moteur » ont été mis en place aux entrées et sorties du-dit chemin. Une grosse pierre y a également été déposée pour accompagner cette nouvelle signalisation afin d'interdire aux éventuels contrevenants d'y circuler.



**JANECZKO
PREVOST**

- Plomberie • Chauffage • Géothermie
- Electricité • Zinguerie • Climatisation

CHAPITRE - 89500 DIXMONT

03 86 96 90 69

06 72 05 12 83

jerome.prevost89@orange.fr

SÉANCE ORDINAIRE DU 03 NOVEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le trois novembre, à dix-neuf heures et trente minutes, le Comité d'Administration du SIVOS DIXMONT - LES BORDES, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Benoît GAMBIER, Président.

Sylvie ADAM est nommée secrétaire de séance.

Le président demande aux membres présents s'ils acceptent les comptes-rendus de la dernière réunion du 28 mars envoyé par mail : Les membres acceptent à l'unanimité.

01-11-2022 : Tarifs garderie

Certains parents arrivent avec plus de 10 mn de retard lors de la pause du midi alors que leurs enfants ne mangent pas à la cantine, donc les élèves concernés restent dans la cour de récréation et sont sous la responsabilité du syndicat.

Dans un souci d'égalité, le président propose de faire payer à ces parents, un droit de garderie comme pour les enfants qui sont gardés le matin ou le soir au sein de l'établissement.

Benoît GAMBIER demande, dans un premier temps, si les membres présents sont d'accord avec ce principe :

Les membres acceptent à l'unanimité.

Le président rappelle les tarifs :

- 1,00 € le matin,
- 1,50 € l'heure commencée le soir.

Il propose la somme de 1.50 € par enfant, avec une tolérance de 10 mn :

Les membres acceptent à l'unanimité.

Il rappelle, bien sûr, que cette situation ne peut être qu'exceptionnelle.

02-11-2022 : Indemnités des élus

Benoît GAMBIER a demandé à ce que ce point soit mis à l'ordre du jour car, du fait de son activité professionnelle, il est moins présent pour le syndicat et c'est la vice-présidente, Hélène FERCOCQ, qui est contrainte de prendre du temps pour régler certaines situations.

De ce fait, il propose de verser une indemnité à la vice-présidente, en rappelant à l'assemblée qu'il touche 7% de l'indice brut 1015, soit 281.79 € brut par mois. Après un tour de table, *les membres décident, à l'unanimité :*

- De verser une indemnité à la vice-présidente à compter du 1^{er} novembre 2022,
- Que cette indemnité sera de 5% de l'indice brut 1015, soit 201.28 € brut par mois.

03-11-2022 : Participation RASED

Comme chaque année, la commune de Villeneuve-sur-Yonne demande les frais de participation au

fonctionnement de ce Réseau d'Aide Spécialisée aux Enfants en Difficulté.

La participation annuelle par élève est de 5.24 € par enfant pour l'année 2021-2022 (contre 3.56 € pour 2020-2021, soit + 47%), et le regroupement compte 18 élèves concernés.

Le président demande à l'assemblée s'ils acceptent cette participation pour un total de 94.32 € :

Les membres acceptent à l'unanimité cette participation et chargent le président de signer la convention.

Sur proposition du président, les membres acceptent, à l'unanimité, le versement annuel de la participation au RASED chaque année, jusqu'à la fin du mandat actuel, à condition que celle-ci ne dépasse pas 10% d'augmentation par rapport à l'année passée, et chargent le président de signer les conventions correspondantes.

04-11-2022 : Modification du règlement intérieur du personnel (absences pour rdv médicaux, vivier d'intervenants),

Le 1^{er} février 2021, le comité a accepté le règlement intérieur du personnel.

Ce jour, et suite à quelques désagréments, le président propose deux modifications :

L'article 4.6 concernant les absences pour rendez-vous médicaux : « *Les absences pour rendez-vous médicaux durant le temps de travail seront autorisées à condition qu'elles soient déclarées auprès du supérieur hiérarchique au moins une semaine à l'avance. Ces absences seront payées dans la limite de 10h par année civile (sauf pour les suivis médicaux de maladie prises à 100% par la Sécurité Sociale). Toutefois, il est demandé aux agents de privilégier ces rendez-vous en dehors du temps de travail. Un justificatif devra systématiquement être déposé au secrétariat, dans le cas contraire, l'heure sera décomptée du salaire.* » Le président propose de rajouter avant la dernière phrase du paragraphe « *l'absence pourra être refusée si aucun des autres agents ne peut effectuer le remplacement* » et que la limite passe de 10h à 8h par an : *Les membres acceptent à l'unanimité.*

SIVOS

Chapitre VI sur l'organisation du temps de travail : le président propose de rajouter un paragraphe concernant un « vivier » d'agents qui pourront être réquisitionnés en cas de grève ou d'absence des enseignants, notamment lors du Service Minimum d'Accueil afin que les enfants puissent être accueillis si les parents n'ont pas de solution. Il propose l'article suivant « *Les agents pourront être amenés à être réquisitionnés en cas de grève d'un des enseignants, dans le cadre du Service Minimum d'Accueil, ou lors d'une absence momentanée et exceptionnelle d'un des enseignants, ou bien pour tout autre situation exceptionnelle ne compromettant pas l'intérêt public* » : Les membres acceptent à l'unanimité.

Les propositions étant acceptées, le règlement intérieur modifié sera soumis au Centre de Gestion afin que les modifications soient effectives au 1^{er} janvier 2023, et les fiches de poste seront modifiées par la suite.

Affaires et questions diverses

Coût car scolaire : lors des deux dernières réunions, suite à plusieurs pannes et à l'arrêt de travail de la conductrice, le coût du car scolaire avait été évoqué. A ce jour, le car coûte environ 150 €/jour. Le nouveau marché public de transport fait apparaître un coût de 5.50 € TTC/km pour les transports dits récurrents. De ce fait :

Un trajet de cantine aller/retour coûterait 77 € par jour (4 x 3.5 kms),

Pour aller au collège, le trajet coûterait 160 €.

En prenant en compte, l'obsolescence du car dont les réparations risquent d'être plus importantes ces prochaines années, et vu l'avis unanime des membres présents, le président :

- Propose à Marc BOTIN, maire de Dixmont, de bien vouloir demander à ses conseillers s'ils accepteraient que la conductrice soit embauchée à plein temps pour la commune,

- Et, suivant le vote du conseil de Dixmont, il prévient les membres qu'une réunion pourrait se tenir début décembre afin de discuter du fait de se séparer de la conductrice et d'avoir recours au marché public du transport quotidiennement à compter du 1^{er} janvier 2023.

Cantine : la vice-présidente prend la parole pour informer l'assemblée que plusieurs commissions des menus ont eu lieu, et que lors de la dernière, la société de restauration est intervenue dans les trois classes des élémentaires afin d'expliquer, entre autres, l'équilibre alimentaire, et d'intégrer les propositions des enfants dans les menus.

Conseil d'école : le président fait le point sur le dernier conseil d'école :

- Les effectifs prévus pour les deux prochaines années sont en augmentation,
- Des exercices d'incendie et de fuite ont été réalisés sur les deux écoles avec succès,
- Un marché de Noël aura lieu le samedi 3 décembre dans la cour d'école de Dixmont,
- L'école des Bordes va avoir besoin de trois ordinateurs portables : il leur a été demandé de bien vouloir intégrer l'achat d'au moins deux portables avec les crédits restants de cette année (1 500 €) et d'intégrer ces achats dans les subventions de l'école numérique,
- Le mobilier de l'école de Karine PALLEAU est vieillissant, il conviendra de prévoir le budget nécessaire sur 2023 si les chaises d'occasion proposées par le collège ne sont pas disponibles,
- 6 séances d'e-collège sont prévues cette année.

Primes des agents : cette année, la prime sera donnée en fonction de l'évaluation annuelle de chaque agent suivant des critères factuels bien définis afin que l'investissement et la disponibilité des agents soient récompensés.

La séance est levée à 20h50.



**RESTAURATION
TOUTES MARQUES
MECANIQUE - CARROSSERIE**

**ACHAT - VENTE
VEHICULES NEUF et OCCASION**

www.garage-alary.com

51 Avenue de la Gare - 89510 VÉRON - TÉL : 03 86 97 42 29 - FAX : 03 86 96 84 39
mail : contact@garagealary.com

SIVOS

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt décembre, à dix-neuf heures, le Comité d'Administration du SIVOS DIXMONT - LES BORDES, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Benoît GAMBIER, Président.

Absents : PRIAULT Joël, VICTOR Delphine, excusée.

Sylvie ADAM est nommée secrétaire de séance.

Le président demande aux membres présents s'ils acceptent le procès-verbal de la dernière réunion du 03 novembre envoyé par mail le 07 novembre : *Les membres l'acceptent à l'unanimité.*

01-12-2022 : Mutation définitive de la conductrice du car

Lors de la dernière réunion, suite aux pannes du car et à l'arrêt de travail de la conductrice, le coût du car a été présenté : environ 150 €/jour tous trajets confondus (midi, collège, cinéma, piscine).

Un devis a été demandé à la société TRANSDEV qui s'élève à 123.80 € TTC par midi.

Le président propose aux membres présents d'abandonner, définitivement, l'utilisation du car appartenant au syndicat pour transporter les élèves. Après en avoir discuté, *les membres acceptent à l'unanimité.*

De ce fait, le président demande à l'assemblée s'ils sont d'accord pour :

- Demander à la commune de Dixmont s'ils acceptent la mutation totale de Véronique QUIMBRE, qui est à ce jour adjoint technique territoriale principale de 1^{ère} classe à 11h/37,50^{ème}, au sein de leur collectivité comme proposé par le maire lors de la dernière réunion,

- Si la commune de Dixmont accepte : de **proposer** au Comité Technique la suppression du poste occupé actuellement par la conductrice afin qu'elle soit mutée entièrement à la commune de Dixmont sans perte d'heures,

- Si le Comité Technique accepte la suppression et la mutation : de demander à la société Transdev d'assurer tous les transports d'élèves à compter de la date d'acceptation de la mutation de la conductrice,

- De mettre en vente le car scolaire et d'accepter la meilleure proposition,

- De signer tous documents afférents à cette vente.

Les membres acceptent à l'unanimité

02-12-2022 : Ouverture des crédits en investissement avant vote du BP 2023

Il est possible de voter une délibération d'ouverture des crédits en investissement à hauteur du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent afin de payer certaines dépenses d'investissement avant le vote du budget. La délibération doit préciser le montant et l'affectation des dépenses autorisées, ventilées par chapitre et articles budgétaire. De ce fait, et afin de ne pas être bloqués pour les dépenses d'investissement qui pourraient intervenir avant le vote du budget 2023, le président propose aux conseillers de pouvoir régler les factures d'investissement des articles suivants et jusqu'à :
2184 – Mobilier 250 €

Les membres acceptent à l'unanimité

Les pc portables commandés par les enseignantes, dans le cadre de l'école numérique, seront, quant à eux, payés sur les Restes A Réaliser.

Affaires et questions diverses

- Entretiens individuels : le président informe les membres du comité qu'il a reçu, avec la vice-présidente, tous les agents afin de faire leur évaluation annuelle, évaluation qui a permis de calculer la prime de fin d'année. Une demande de visite médicale a été demandé pour l'une d'entre elles qui semble ne plus supporter son travail : suivant le compte-rendu, le président avisera pour la suite à donner à cette situation.

La séance est levée à 19h40

INFORMATIONS

Maison de l'habitat du Grand Sénonais

Des permanences de Soliha sont mises en place pour accompagner les habitants dans leurs travaux de rénovation de leurs logements (énergie, autonomie, grosses réhabilitations,...) :

Mardi de 14h à 17h (sur rdv)

Mercredi de 11h à 14h (sur rdv)

Vendredi de 9h à 12h (sur rdv)

- Aide à la définition du projet actions envisageables : conseils techniques et éligibilité du projet à des financements ;
- Information personnalisée sur les démarches administratives, sur les travaux ;
- Accompagnement gratuit sur les aspects technique, administratif et financier ;
- Accompagnement des administrés dans le montage de leur dossier de subvention.

Contact :

@ : maisondelhabitat@grand-senonais.fr

Tél : 03.86.65.86.52

14 boulevard du 14 juillet
89100 SENS



Jardins Loisirs
GAUTHIER

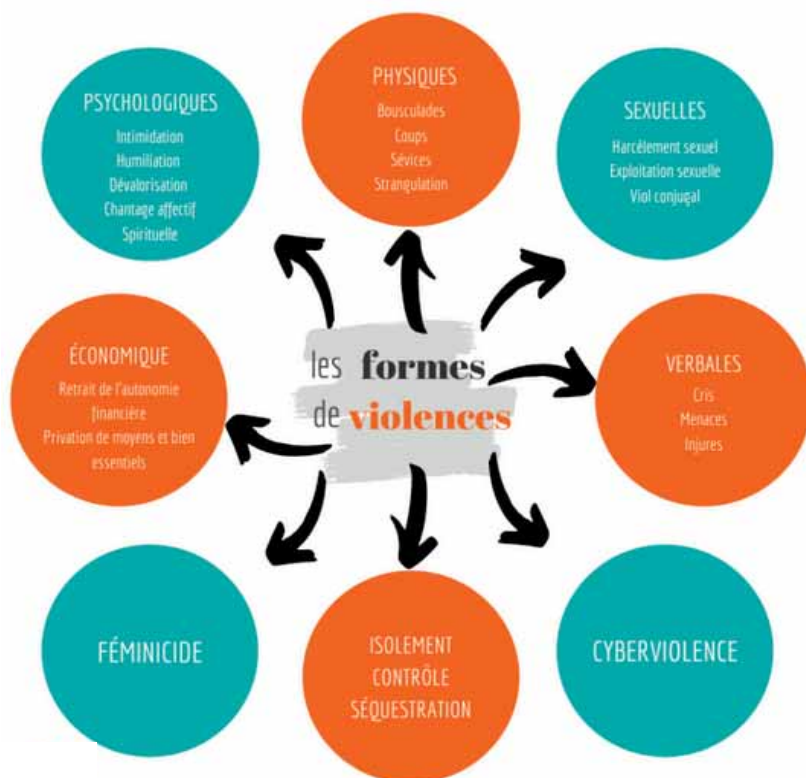
www.verts-loisirs.fr

St Clément / Sens : 03.86.67.12.79

Matériels Parcs & Jardins – Libre-Service Equipement Jardins

INFORMATIONS

Les formes de violences



Unités d'accueil dans l'Yonne

Joigny

1 rue Alexander-Von-Humboldt
03 86 92 08 30



Sens

26 rue Carnot
03 86 83 67 00

Sens : 1 place Etienne Dolet

accueildejour@mairie-sens.fr
03 86 65 06 53

Que faire pour s'en sortir ?

Pour en parler, obtenir des renseignements

Accéder à vos droits

39 19



Pour quitter le logement conjugal

L'hébergement d'urgence

115

Vous pouvez également contacter la
Croix-Rouge : 08 86 35 97 62

Pour déposer plainte

Obtenir une aide juridique

17

Vous pouvez déposer plainte en
gendarmerie ou au commissariat

Le Fournil

Boulangerie - Pâtisserie

Tél. 03 86 87 15 05

06 35 76 62 85



Spécialité de Pain Bio au levain

Présent sur les marchés de Sens et Villeneuve-sur-Yonne

Dépôts à  Armeau

Horaires magasin de 5h à 20h, le Dimanche de 5h à 13h30

Fermé le Mardi

16 rue Carnot - 89500 Villeneuve-sur-Yonne

À LA FRANÇAISE



vision plus

POMPES FUNÈBRES - FUNÉRARIUM
MARBRERIE - ARTICLES FUNÉRAIRES

PFV GUERIN

GESSERAND - CHICANNE

☎ 02 38 97 31 62

Magasin: 37, rue du Mail
Funérarium: ZI - 14, rue de l'Industrie
45320 Courtenay
contact@pompes-funebres-guerin.fr

ICB/C Versailles 431 100 188 Marc 2021



www.colas.com

COLAS

WE OPEN THE WAY

#CE QUI NOUS RELIE

Colas a pour mission d'imaginer, de construire et d'entretenir des infrastructures de transport de façon responsable. Nos équipes sont à votre écoute pour vous accompagner dans vos projets : infrastructures routières, aménagements urbains et aires de loisirs, assainissement, plateformes industrielles et commerciales, travaux pour particuliers...

Établissement Yonne

48 chemin des Ruelles - 89380 Appoigny

Tél. : 03 86 53 59 50

yonne@colas.com

NUMÉROS UTILES

NUMÉROS D'URGENCE : **15 SAMU** **18 ou 112 POMPIERS** **17 POLICE**
Gendarmerie Villeneuve sur Yonne **03 86 87 11 17**

DÉFIBRILLATEUR : RAPPEL : Avant de prévenir une des personnes citées ci-dessous ;

APPELER le 15 et donner les informations suivantes :

Je suis M. Mme. Mlle..... j'habite au n°...de la rue...lieudit...ou le bourg à Dixmont, mon numéro de téléphone est le..., je suis en présence d'une personne inconsciente, qui ne ventile pas, qui ne respire pas (en ACR) : Arrêt Cardio Respiratoire.

MAIRIE 7 rue de la Mairie **03 86 96 02 13**

Fabien COULAUD 7 rue de l'église **03 86 96 01 63**

ASSISTANTE SOCIALE : Centre d'Action Médico-social de Sens urbain

Conseil Général de l'Yonne : 26 rue Carnot 89106 Sens **03 86 83 67 00**

CONCILIATEUR : UNIQUEMENT sur rendez-vous, Mr ARCHENAUULT et Mme QUENTIN

auprès du Tribunal d'Instance de SENS, permanence à la mairie de Villeneuve sur Yonne **03.86.87.62.00**

SOS FEMMES BATTUES : **3919**

ENFANCE MALTRAITÉE : **0 800 054 141 ou 119**

CONTACT FOURNISSEURS D'ÉNERGIE : **0 800 112 212**

EDF: **0 810 333 089**

EN CAS DE TEMPÊTE: Signalez tout incident anormal à Enedis **03.86.48.51.11**

Service de dépannage **0 811 010 212 +(89142)**

SM FOURRIÈRE DU SENONAI : Hameau Les Cholets 89100 NAILLY **03 86 97 09 92**

En dehors des heures d'ouverture du secrétariat **06 08 27 05 56**

Gendarmerie de Villeneuve sur Yonne **03 86 87 11 17**

ADIL : (Agence Départementale d'Information sur le Logement) **03 86 72 16 16**

58 bd Vauban 89000 AUXERRE Site internet : www.adil.org/89

ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE : (Villeneuve sur Yonne) **03 86 96 56 46**

Résidence la Chapelle Saint Jean 21 rue des salles e-mail : asso.am89@wanadoo.fr

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE en MILIEU RURAL (ADMR) **03 86 64 30 66**

3 Rue du Puits de Vau 89100 GRON e-mail : mdsgron@fed89.admr.org

INFIRMIERS : M. Fabien COULAUD/ Mme Sabine JAGET à DIXMONT **03 86 66 05 49**

Rédaction et mise en page effectuées par nos soins

Contact : Mairie de Dixmont

7 rue de la mairie

89500 DIXMONT

E-mail : mairiedixmont@orange.fr

Site internet : www.dixmont-yonne.fr

Dépôt légal à la parution

Impression : Barré Imprimerie

7 rue des Fontaines

89100 COLLEMIERS



Tél: 03 86 65 93 01

Fax: 03 86 65 95 15

INFOS SERVICES

MAIRE ET ADJOINTS SUR RENDEZ-VOUS

Sur rendez-vous à la mairie : 03.86.96.02.13
Numéro du Conseil **en cas d'urgence** :

M. Le Maire, M. Botin : 06.19.97.58.88
1^{re} Adjointe, Mme. Neugnot : 03.86.96.08.71
2^e Adjoint, M. Pierret : 06.78.43.42.47
3^e Adjoint, M. Gambier : 06.52.91.14.64

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Contactez la mairie au : **03.86.96.02.13**

TARIFS

- Résidents de la commune :
du lundi au dimanche
140 € par période de 24h
60 € par journée supplémentaire
- Résidents hors commune :
du lundi au dimanche
200 € par période de 24h
75 € par journée supplémentaire

Une journée de location de 9h à 9h le lendemain
Capacité d'accueil de 100 personnes
La consommation électrique sera facturée

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Pour toutes demandes relatives :

Direction de l'Eau : Facturation, relevés d'index, branchements, fuites

Tel standard + astreintes 24h/24 : **03.86.65.21.51**

E-mail : eau@grand-senonais.fr

Direction de l'Assainissement :

Branchements d'eaux, SPANC ...

Tel standard : **03.86.86.46.98**

Astreintes 24h/24 : **03.86.65.21.51**

ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHÈTERIES

Pour tous renseignements, prenez contact avec les ambassadeurs du tri :

Tel : **03.58.45.10.23**

Port : **06.84.12.49.13**

E-mail : ambassadeursdutri@grand-senonais.fr

Jours des collectes sélectives et ordures ménagères :

Collecte sélective (jaune)

les mardis des semaines paires à partir de 14h

Collecte des ordures ménagères (bordeaux)

les jeudis à partir de 5h

Villeneuve-sur-Yonne : **03.86.83.28.57**

Cerisiers : **03.86.88.58.51**

Sens (ZI Vauguillettes) : **03.86.95.30.93**

Sens (ZI Sablons) : **03.86.65.63.24**

OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Lundi et mardi de 14h30 à 18h
Mercredi de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30
Jeudi de 14h30 à 19h
Vendredi de 9h30 à 13h
Les 1^{er} et 3^e samedis du mois de 9h00 à 12h00

Tél. : **03.86.96.02.13** Fax : 03.86.96.00.19

Email : mairiedixmont@orange.fr

Site internet : www.dixmont-yonne.fr

AGENCE POSTALE

Du Lundi au Jeudi de 14h30 à 17h30
Les 1^{er} et 3^e samedis du mois de 9h30 à 11h30
Tél. : **03.86.96.03.81**

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Ouverture de la bibliothèque :

Mardi de 16h à 19h
1^{er} et 3^e samedis du mois de 9h à 12h

Tél : **03.86.96.02.13**

E-mail : bibliotheque.dixmont@gmail.com

Facebook : [BibliothequeMunicipaleDixmont](https://www.facebook.com/BibliothequeMunicipaleDixmont)

VIE PAROISSIALE

16 rue du Puits d'Amour
89500 VILLENEUVE / YONNE
Tél. : **03.58.15.60.02**

Permanences d'accueil :

Mardi et Vendredi de 10h à 12h

Jeudi de 10h à 12h

Prêtre Romain TAVERNIER :

Rdv par téléphone

Tél : **06.49.95.78.63**

ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE

ECOLE MATERNELLE DIXMONT **03.86.96.02.15**

ECOLE PRIMAIRE LES BORDES **03.86.96.06.78**

SIVOS DIXMONT-LES BORDES

Secrétariat : Mairie LES BORDES **03.86.96.03.75**

E-mail : sivos.dixmont-lesbordes@orange.fr

ASSISTANTES MATERNELLES ET M.A.M.

Assistantes maternelles :

GRENOT Véronique : 8 rue du Gumery Tel : **03.86.96.08.20**

La M.A.M :

La Maison d'Assistants Maternelles de Dixmont
Ouverte tous les jours de la semaine de 7h à 18h30

Tél. : **03.86.83.34.04**

E-mail : mam.en.othe@gmail.com

N'ATTENDEZ PLUS POUR PRENDRE SOIN DE VOTRE AUDITION !

PAYEZ EN
10X
SANS FRAIS

PRIX
ENCADRÉS

PARTENARIAT
MUTUELLES



PURE™ CHARGE&GO

Les aides auditives Signia
nouvelle génération



Design



Bluetooth®



Rechargeable



Son clair

AUDIOPROTHÉSISTE
AUDITION
Ludovic Digue

RENDEZ-VOUS AU
03 86 83 89 89



SAINT-DENIS-LÈS-SENS

Espace Santé Ste-Colombe
3 impasse Saint-Vincent
03 86 83 89 89

Du lundi au vendredi 8h-12h30 et 13h30-19h
Le samedi 9h-13h - Ouvert toute l'année

P Parking

OUVERTURE PROCHAINE À

JOIGNY
2 Quai Henri Ragobert



Le spécialiste
de l'**orthopédie**



**Orthoprothésistes
Podo - orthésistes**

Agréés sécurité sociale
et mutuelles

orthèses
prothèses
corsets de traitement
matériel médical
ceintures lombaires
semelles correctrices
chaussures de confort
bas de contention
chaussures thérapeutiques
chaussures orthopédiques

ST-DENIS-LES-SENS 89100
3 impasse Saint Vincent

03 86 64 94 23

AUXERRE 89000
37 rue Paul BERT

03 25 76 71 74

ST-ANDRE-LES-VERGERS 10120
159 avenue d'Echenilly

PARIS 75002
9 rue Léopold Bellan

01 42 33 83 46



Pizzas à emporter

Fraîcheur - Saveurs - Tradition - Qualité



Pizz'à fab

PAIEMENT
CB OU ESPÈCE
UNIQUEMENT



pizzafab89



BOUTIQUE

Lundi - Mardi - Jeudi - Samedi
18h - 21h30 et +
Mercredi - Vendredi
11h - 13h30 | 18h - 21h30
Rue du Commerce
89500 VILLENEUVE/YONNE

03 86 83 19 66



CAMION

Du lundi au jeudi dans 4 communes
17h30 - 21h

Lundi

DIXMONT
Rue d'Eichtal

Mercredi

VERLIN
Place de l'Eglise

Mardi

GRON
Grande-Rue

Jeudi

ETIGNY
Grande-Rue

07 71 81 39 62



DISTRIBUTEUR

27 faubourg Saint-Nicolas
Station lavage - Face gendarmerie

VILLENEUVE/YONNE

Rue du Maréchal Leclerc
Face à l'église

BUSSY-LE-REPOS

*Hors périodes de congés

Dépannage - Rénovation - Neuf
Mise en conformité - Motorisation de portail
Particulier - Industriel

Votre professionnelle
de l'électricité

**PASCAL
VASSARD** SARL

Les Brûleries
89500 DIXMONT

Tél. 03 86 96 05 55
Port. 06 73 67 46 51